



Municipalité
de **D**aillens

PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal

Préavis N° **2026.03 CC** – Administration générale

Rapport de la Municipalité sur la gestion 2025

I. INTRODUCTION

Comme chaque année, la Municipalité brosse un tableau aussi détaillé que possible de son activité durant les 12 mois de l'exercice écoulé, via le rapport de gestion. Celui-ci vise à donner des chiffres et indications générales sur les dossiers traités, ceux en cours et plus généralement sur la vie communale, dicastère par dicastère et domaine d'activité par domaine d'activité.

II. AUTORITÉS ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL COMMUNAL

En 2025, le Conseil communal de Daillens a siégé 4 fois. Les Conseillères et Conseillers ont été amené-e-s à se prononcer sur 11 préavis différents.

MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie à 42 reprises, généralement les lundis soir.

Présentation des dicastères au 31.12.2025 :

M. Alberto Mocchi, Syndic

Jusqu'au 31 août 2025, date de sa démission : Administration générale, responsable du personnel, finances, paroisses et développement durable

M. Frédéric Burnand, Vice-Syndic

Eau, épuration, services industriels, bâtiments communaux, agriculture, communication et relations avec les entreprises

Depuis le 1^{er} septembre 2025, à la suite de la démission de M. Alberto Mocchi : Administration générale, responsable du personnel, finances

M. Claude Herren, Municipal

Forêts, routes, éclairage public, déchets, transports, cimetière, biodiversité, sécurité au travail, SDIS, PCi et police

Depuis le 1^{er} septembre 2025, à la suite de la démission de M. Alberto Mocchi : développement durable

M. Juan Carlos Hernandez, Municipal

Police des constructions, aménagement du territoire, voirie, espaces verts, assurances, informatique

Mme Barbara Busigny, Municipale

Social, santé, écoles, naturalisations, culture, jeunesse et sport, tourisme et manifestations

Depuis le 1^{er} septembre 2025, à la suite de la démission de M. Alberto Mocchi : paroisses

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service de l'administration générale n'a pas établi d'acte de mœurs.

L'activité de l'administration générale est contrôlée régulièrement par M. le Préfet Pascal Dessauges. Une visite a été effectuée le 4 mars 2025.

ASSURANCES

Durant l'année 2025, avec l'appui de notre courtier ProConseils Solutions, nous avons poursuivi l'optimisation de notre portefeuille d'assurances. L'échéance de certains contrats nous a permis de lancer plusieurs appels d'offres, aboutissant au renouvellement de différentes couvertures d'assurance, tout en obtenant des réductions de primes.

INFORMATIQUE

Durant l'année 2025, nous avons entamé la mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) destinée à centraliser l'ensemble des documents de la Commune. Le déploiement de cet outil devrait être finalisé au cours de l'année 2026.

BOURGEOISIE

3 personnes ont été naturalisées durant cette année.

JOURNAL COMMUNAL

Le journal communal est paru 5 fois en 2025 avec des récits et photos sur notre village écrits par des habitants, sans oublier les annonces de la Municipalité, les informations du Conseil communal, les récits d'événements passés et l'annonce des futures manifestations.

Nos remerciements vont à Mme Magali Thévoz, Préposée au contrôle des habitants et rédactrice responsable du Rondze-bouli durant l'année 2025.

PERSONNEL COMMUNAL

Il n'y a pas eu de changements en 2025 quant aux taux d'activité des employé-e-s de la commune de Daillens. L'administration communale était ainsi composée au 31 décembre 2025 de 6 personnes, pour un total de 4,4 ETP.

En 2025, Mme Cindy Martignier, boursière communale a fêté ses 15 ans de service.

III. FINANCES**IMPÔTS**

Au niveau fiscal, l'arrêté d'imposition a été reconduit en 2024 pour les années 2025 à 2026, à raison de 66 centimes par franc d'impôt cantonal et Fr. 1.20 pour l'impôt foncier.

EMPRUNTS

Nous indiquons ci-dessous les emprunts en cours au 31.12.2025 :

- SUVA Fr. 2'000'000.00 (2019-2031) Taux : 0.37%
- Swissquote Bank SA Fr. 3'000'000.00 (2023-2026) Taux : 1.63%
- BCGE Fr. 960'000.00 (2023-2027) Taux : 1.83%
- Rentes Genevoises Fr. 3'200'000.00 (2025-2026) Taux 0.40%
- Canton des grisons Fr. 5'000'000.00 (2025-2029) Taux 0.78%

COMMUNES VAUDOISES

La commune de Daillens a démissionné en 2025 de l'Association des Communes Vaudoises (ADCV), mais elle reste membre de la plus grande faîtière communale, l'Union des Communes Vaudoises (UCV), depuis fin 2021. Une délégation de la Municipalité a ainsi participé en juin 2025 à la Journée des communes vaudoises, qui avait lieu à Champagne.

Nous avons pu à plusieurs reprises compter sur les conseils et sur l'expertise de l'UCV, notamment pour des problématiques juridiques ou relatives aux finances communales.

IV. DOMAINES ET BÂTIMENTS / PROPRIÉTÉS COMMUNALES

DOMAINES COMMUNAUX

FORÊTS

Sécurisation du domaine public

A la suite de plusieurs chutes d'arbres, une intervention de coupe a été planifiée aux abords du chemin du Bois de Riez, afin de sécuriser le domaine public. Par ailleurs, l'évacuation d'arbres tombés sur des parcelles privées a également été assurée, en collaboration avec le nouveau garde forestier, M. Mathieu Bischel.

Réorganisation des triages forestiers

Le départ à la retraite de notre garde forestier a nécessité une réorganisation des triages forestiers. Plusieurs séances de préparation ont été organisées pour définir les modalités d'intégration au Groupement forestier des Grands-Bois. Depuis le 1^{er} juillet 2025, la commune a officiellement rejoint le triage no 225, désormais composé de 11 communes.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

En 2025 il n'y a pas eu d'investissement ou de travaux particuliers sur nos bâtiments communaux, hormis l'entretien usuel. Le dossier de la rénovation de l'ancienne grande salle du village (rue Jean Villard-Gilles 2) a abouti à un projet de grande envergure, soumis au Conseil communal. Le législatif a refusé la transformation proposée, associée à la rénovation du bâtiment Jean Villard-Gilles 6, à la construction d'une nouvelle UAPE, d'une garderie et d'appartements adaptés (LADA). La Municipalité reprendra le dossier au fil des prochaines années.

Les tenanciers de l'Auberge communale La Balance ayant annoncé leur départ pour fin 2025, la Municipalité a recherché activement et avec succès de nouveaux tenanciers pour ce restaurant.

V. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PACOM

La Municipalité a reçu un courrier de la DGTL lui transmettant ses conclusions. Des refus d'entrée en matière ont été signalés par le Canton. Une rencontre a été prévue avec les autorités cantonale début 2026 pour en discuter. Le PACom devrait être validé en 2026.

PROJET DE DÉCHARGE DE LA VERNETTE

Un Jugement a été rendu le 18 juillet 2025 par le Tribunal cantonal. Sans grande surprise, malheureusement, le recours déposé par la Commune a été rejeté. Un nouveau recours a été déposé, cette fois-ci auprès du Tribunal fédéral. Aucune décision n'a été prise en 2025.

TRANSPORTS

L'année 2025 a été marquée par plusieurs démarches visant à améliorer les solutions de transport sur le territoire communal.

Transport public régional

Des échanges réguliers ont eu lieu avec les représentants de CarPostal en vue d'optimiser les horaires de la ligne régionale 414. Une proposition a notamment été formulée pour introduire une desserte supplémentaire aux alentours de 19h00, afin de mieux répondre aux besoins des usagers en fin de journée. Des contacts ont également été établis avec les communes desservies par cette ligne, dans une logique de coordination régionale. A ce stade, cette demande reste en attente, principalement en raison des contraintes financières liées à sa mise en œuvre.

Desserte de la zone industrielle de Daillens

La solution mise en place, consistant à mobiliser les bus communaux (PPDLV) pour assurer une desserte ciblée de la zone industrielle des Graveys, est désormais pleinement opérationnelle. La fréquentation est en constante augmentation, avec un taux de satisfaction des usagers atteignant 4.7 sur 5. Le dispositif enregistre en moyenne 9 courses par jour, soit environ 18 à 19 trajets aller-retour. Cette organisation permet d'exploiter les trajets retour des bus communaux, initialement à vide, après les courses vers la gare. La convention d'utilisation a été formalisée avec La Poste. Cette collaboration sera reconduite en 2026.

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Installation d'hôtels à insectes

En collaboration avec M. Gentizon, membre du comité écologique de Senarclens, deux hôtels à insectes ont été commandés et seront installés au printemps 2026.

Pose de nichoirs à hirondelles

Au mois de mai, 18 nichoirs à hirondelles ont été installés, en collaboration avec M. Menetrey de BirdLife, en compensation des travaux de construction réalisés sur le site de l'ancienne ferme sise sur la parcelle 2, à la rue du Bourquin. Cette mesure a été financée par le promoteur.

Plan Energie et Climat Communal (PECC)

Le suivi des actions du PECC a continué tout au long de l'année, en collaboration avec le bureau Alterna. Le Canton a renforcé son soutien financier en augmentant les subventions allouées et en soutenant l'élaboration d'une seconde version des objectifs et actions du programme.

Bois de Riez – Plan de gestion des étangs

Des travaux d'aménagement ont été réalisés par Pro Natura sur les étangs no 2 et no 3, visant à renforcer leur valeur écologique. La Commune poursuit l'entretien de ces sites, conformément aux engagements définis dans ce plan.

Gestion différenciée des surfaces communales

Dans le cadre du projet « Commune Ouverte », les travaux de réflexion relatifs à la gestion des surfaces communales se sont poursuivis. Un plan d'entretien différencié, permettant de concilier entretien des espaces et promotion de la biodiversité a été élaboré. Il repose sur :

- la catégorisation des surfaces selon leur valeur écologique actuelle,
- l'identification de leur potentiel d'amélioration,
- la définition de pratiques d'entretien adaptées pour les parcelles communales et le domaine public.

Cimetière

L'entretien du cimetière a été confié à M. Timo Alberto, jeune homme domicilié à Daillens. En raison des conditions météorologiques marquées par un été particulièrement pluvieux, les interventions de désherbage ont été renforcées afin de maintenir la propreté et l'esthétique du site. Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la problématique récurrente de la chenille processionnaire, notamment présente sur les deux pins situés dans l'enceinte du cimetière. La mésange étant un prédateur efficace, deux nichoirs ont été installés.

VOIRIE

SECURITE AU TRAVAIL

Adhésion à la solution de branche ASST

L'adhésion à la solution de branche MSST/ASST, certifiée par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), permet à la Commune de répondre de manière efficace aux exigences légales.

Organisation et responsabilités

Pour rappel, M. Benjamin Guignard a été nommé Préposé à la sécurité en 2024 et a suivi une formation de base de 2 jours. Grâce à cette formation et au support complet de la documentation associée à la solution de branche, le Préposé à la sécurité est désormais en mesure d'accomplir ses missions liées à la protection de la santé et à la sécurité au travail au sein de la Commune.

Suivi des actions et amélioration continue

Un suivi régulier a été assuré en collaboration avec le préposé à la sécurité, permettant de mettre en œuvre des mesures concrètes et adaptées aux réalités du terrain

DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Nous avons pu compter sur le soutien de VALORSA SA, entreprise responsable de notre périmètre de gestion des déchets, qui regroupe 95 autres communes.

L'année a été marquée par une attention soutenue portée sur le bon fonctionnement de la déchetterie communale ainsi qu'à l'amélioration des pratiques liées au tri et à la valorisation des biodéchets.

Modernisation de la déchetterie

Dans ce cadre, la thématique « Nos déchets de cuisine ont de la valeur » a été abordée lors de l'assemblée générale de VALORSA, notre périmètre de gestion des déchets, mettant en évidence les enjeux liés à la valorisation des déchets organiques.

Ce programme, initié en 2024 sous forme de projet pilote dans les communes de Lonay, Penthelaz et Pompaples, a fait l'objet d'une évaluation basée notamment sur des analyses de sacs taxés. Les résultats observés sont significatifs :

- Une amélioration globale de la qualité du tri, avec une augmentation de 25% des sacs correctement triés dans les trois communes concernées ;
- Une diminution marquée de la présence de biodéchets dans les sacs taxés, avec, selon les secteurs, jusqu'à cinq fois moins de déchets de cuisine.

Dans une logique de formation et de compréhension de la filière, une visite du site d'Axpo a été organisée le 19 mars à l'attention du personnel communal, permettant de mieux appréhender les enjeux liés à la valorisation des déchets méthanisables.

Déchets méthanisables

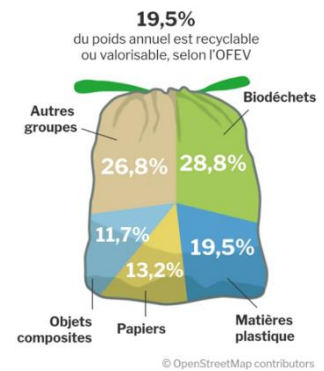
La mise en place de la collecte des déchets méthanisables, introduite en mai 2024, a permis une nette amélioration du taux de collecte séparée :

- **2023** : 45,5 % (inférieur à la moyenne cantonale de 58,2 %)
- **2024** : 62,9 % (supérieur à la moyenne cantonale de 58,3 %)
- **2025** : 56,7 % (proche de la moyenne cantonale de 58,3 %)

Le résultat particulièrement élevé observé en 2024 s'explique en partie par une action ponctuelle de nettoyage et de valorisation des déchets verts, qui a eu un impact significatif sur les volumes collectés. Les données relatives aux déchets méthanisables pour l'année 2025 montrent une stabilisation des performances. Bien que les résultats en Kg/hab restent légèrement inférieurs à ceux observés à l'échelle du périmètre de gestion (Valorsa) et du Canton, ils confirment la pertinence des mesures mises en œuvre ainsi que l'adhésion progressive de la population. Ces éléments soulignent toutefois la nécessité de poursuivre les efforts entrepris, afin de consolider les acquis et d'améliorer encore la qualité du tri.

Composition d'un sac-poubelle vaudois

Répartition en pour-cent par rapport au poids total du sac, selon différentes catégories de déchets, en 2024

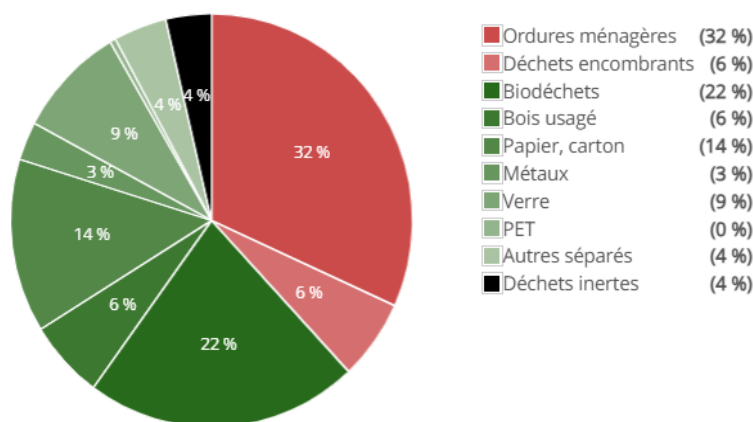


Biodéchets: déchets de cuisine, alimentaires, de jardin...

Année	2025	2024	2023	2022	2021
Population	1 113	1 099	1 062	1 057	1 051
Taux de collecte séparée	56,7 %	62,9 %	45,5 %	50,1 %	48,3 %
▼ Ordures ménagères [t]	125,79	124,40	122,78	120,65	128,26
Commune [kg/hab]	113,0	113,2	115,6	114,1	122,0
Périmètre [kg/hab]	109,0	109,3	107,9	108,8	112,0
Canton [kg/hab]	129,6	130,6	130,9	132,8	136,7
▶ Déchets encombrants [t]	12,36	12,76	21,34	8,53	10,84
▶ Déchets communaux [t]	6,22	6,77	5,49	4,85	6,28
▼ Biodéchets [t]	92,00	150,03	4,68	4,94	5,18
Commune [kg/hab]	82,7	136,5	4,4	4,7	4,9
Périmètre [kg/hab]	95,8	96,3	93,3	92,1	101,4
Canton [kg/hab]	89,6	92,7	87,4	86,4	93,9
▶ Bois usagé [t]	22,12	27,33	25,37	27,20	31,86
▶ Papier, carton [t]	48,76	51,17	50,82	52,62	55,62
▶ Métaux [t]	2,25	2,36	2,21	3,86	1,62
▶ Verre [t]	33,29	32,13	36,86	39,65	39,56
▶ PET [t]	3,17	2,87	2,46	3,10	3,23
▶ Plastiques (Hors PET) [t]	1,62	1,51	0,95	0,72	0,00

Résultats cantonaux

🔄 Répartition des déchets en [%] (2025)



📊 Taux de collecte séparée 2025

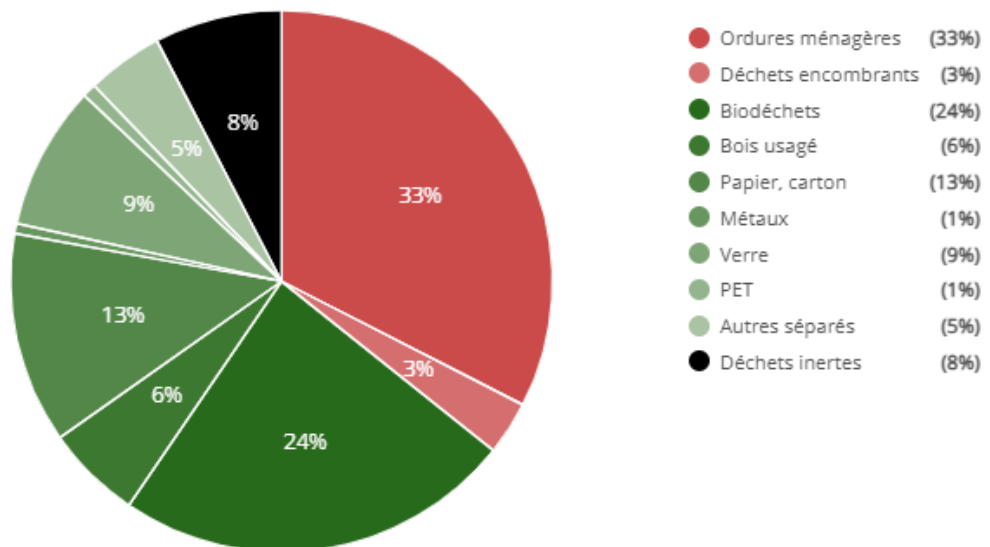
58.3 %

Le taux de collecte séparée correspond à la part de déchets recyclables par rapport aux déchets collectés.

$T_x = \frac{\text{Recyclables [t]}}{\text{Incinérables [t]} + \text{Recyclables [t]} + \text{Inertes [t]}}$

Résultats communaux

2025 : Répartition déchets en [%]



Taux de collecte séparée : 56,7 %

Engagement communautaire pour un territoire plus propre

Désormais inscrite comme un rendez-vous annuel, une action de nettoyage a été organisée au mois d'avril dans la zone industrielle des Graveys, particulièrement concernée par la problématique du littering. L'appel lancé aux entreprises implantées sur le site a rencontré un écho très favorable. Plusieurs acteurs majeurs, tels que La Poste via PSS (Poste Solution System), Planzer, Dreier ou encore Liebherr, ont répondu positivement et se sont mobilisés activement. Leur engagement a largement contribué au succès de cette opération, qui illustre une dynamique collective et une prise de conscience partagée en faveur d'un environnement de travail plus propre et respectueux.

ÉPURATION

Notre village est relié à la STEP de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de Cossonay-Penthalaz-Penthaz-Daillens-Bettens-Bournens-Sullens (AIEE) et les zones industrielles des Arneys et des Graveys sont raccordées à la STEP intercommunale de Lussery-Villars.

En 2025, l'AIEE a poursuivi l'élaboration de son nouveau PGEE 2.0, en collaboration avec les sept communes connectées. Elle a aussi lancé une étude sur son adaptation à l'augmentation de la population : dimensionnée pour 16'500 habitants, elle devra épurer l'eau pour plus de 20'000 habitants à l'orée 2030.

La taxe concernant l'entretien des collecteurs communaux est restée stable en 2024, à CHF 2.50/m³ d'eau.

VI. FORMATION, JEUNESSE, CULTURE, ÉGLISE**FORMATION****ASIVENOGE**

Le Conseil intercommunal a siégé deux fois au cours de l'année 2025, afin de se déterminer sur les préavis récurrents du Comité de Direction. Ce dernier, dont un siège revient de droit à chaque commune, a tenu 20 séances durant l'année 2025. Il a traité les sujets usuels, tels que les transports, l'accueil de midi et les devoirs surveillés. Le projet d'extension du collège du Cheminet a également été au centre des discussions et a occupé régulièrement le CODIR et le Comité de pilotage (membres du Codir, syndicats, architectes, BAMO). L'administration de l'établissement scolaire ainsi que les élèves ont investi les nouveaux locaux à la rentrée d'août. Le reste du projet arrivera à terme dans la seconde partie de l'année 2026.

Année	Nombre d'élèves pour Daillens	Nombre d'élèves total ASIVENOGE	Coûts de l'élève
2025	106	784	CHF 4'406.88
2024	115	852	CHF 4'784.19
2023	119	791	CHF 4'633.84
2022	117	783	CHF 4'666.83

Le rapport d'activité et les comptes 2025 se trouvent sur le site internet <https://asivenoge.ch/conseil-intercommunal>

ASICOPE

L'Association intercommunale de l'ASICoPe collabore avec la Direction de l'Établissement secondaire de Cossonay. Elle est composée de 17 communes, et concerne les élèves de la 9ème à la 11ème Harmos.

Année	Nombre d'élèves pour Daillens	Nombre d'élèves total ASICOPE	Coûts de l'élève
2025	50	679	CHF 4'402.92
2024	54	673	CHF 5'108.19
2023	47	627	CHF 4'372.80
2022	40	612	CHF 4'225.34

Le rapport d'activité et les comptes 2025 se trouvent sur le site internet <https://asicope.ch/conseil-intercommunal>

JEUNESSE ET CULTURE

Le 29 mars, un cerisier du Japon a été planté en l'honneur des 10 enfants nés à Daillens en 2023. Ce moment symbolique a été suivi d'un petit apéritif offert par la Commune.

Le 27 avril, le Tour de Gourmandie a été proposé par les communes PPDLV. Cette désormais traditionnelle balade gourmande à vélo permet aux participants de s'arrêter dans les différentes communes organisatrices pour déjeuner, s'exercer sur un gymkhana et un quiz (organisés à Daillens), prendre l'apéritif, dîner.

Le Tir à l'arbalète a eu lieu les 3 et 4 mai 2025. Hélas, on constate une baisse de fréquentation, tant au niveau des participants que des jeunes organisateurs. La Municipalité, avec le comité de la Jeunesse, réfléchit à une formule qui convienne à tous et permettre de pérenniser cette fête.

Comme l'année dernière, le centre aéré (organisé par Ma Jeunesse Suisse Romande et soutenu par la Politique de l'enfance et de la jeunesse du canton de Vaud) s'est déroulé au village, principalement à la grande salle, avec des activités en extérieur. Il a affiché complet en 2025.

Durant les 3 premières semaines des vacances scolaires, un pumptrack a été installé dans la cour du collège. Celui-ci a été mis à disposition par le Service des sports du Canton, la Commune n'ayant qu'à payer une somme modique pour la livraison et l'installation.

Le 10 novembre, la Municipalité s'est entretenue avec les nouveaux citoyens (18 ans) lors d'un petit apéritif. Traditionnellement, un billet Interrail leur a été offert.

Le 26 novembre, les nouveaux habitants ont été reçus par la Municipalité, accompagnée des sociétés locales qui ont pu se présenter. L'Association « Daillens c'est nous » s'est chargée de la logistique et de la préparation du repas.

Le local des jeunes, financé par les communes PPDLV en fonction du nombre d'habitants, est toujours apprécié des jeunes de 9 à 15 ans. Des manifestations y sont proposées tout au long de l'année. Les enfants de Daillens ont reçu régulièrement des courriers personnalisés pour les en informer.

SAISON CULTURELLE

Une commission culturelle a été constituée, réunissant des habitants de Daillens actifs dans le domaine de la culture. Elle a pour but de valider le programme proposé par la Saison culturelle, de « certifier » de la qualité des spectacles proposés et de se coordonner sur les dates. La Saison culturelle regroupe plusieurs acteurs culturels de Daillens sous une même identité graphique, et permet une communication groupée. Chacun garde sa propre autonomie. En 2025, 4 spectacles ont eu lieu à la Salle Jean Villard-Gilles.

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

La fréquentation du lieu est légèrement à la hausse en 2025. 30'605 emprunts ont été enregistrés, soit 564 de plus qu'en 2024. La barre des 30'000 avait été franchie en 2023 et nous remarquons que ces 3 dernières années le nombre de prêts reste stable.

Le programme d'animations prévu par semestre a proposé un vaste éventail d'activités pour les usagers. Les animations ponctuelles comme la Nuit du conte et la Veillée de Noël ont remporté un vif succès, jusqu'à 80 personnes y ont participé

Les activités régulières comme Né pour lire et BiblioBrico ont trouvé leur public et restent stables niveau fréquentation.

Les Ateliers Découvertes mis en place en 2024, continuent à intéresser nombre d'usagers, le renouvellement des activités proposées (initiation au tricot, Aquarelle, atelier de cuisine, DIY, etc.) permettant de garder leur attrait.

AJERCO / ACCUEIL PRESCOLAIRE

Durant l'année 2025, 32 enfants ont été accueillis en préscolaire dans les garderies du réseau Ajerco, et 6 enfants en parascolaire. Aucun enfant n'était en liste d'attente.

CROQU'CAROTTE/ACCUEIL PARASCOLAIRE

Concernant l'accueil parascolaire, l'association Croqu'carotte, indépendante de la Commune mais subventionnée en partie par cette dernière, a accueilli 68 enfants. 48 places, réparties sur deux sites, sont proposées chaque jour, hormis le mercredi et durant les vacances. L'autonomie de Croqu'Carotte envers le réseau AJERCO permet à cette structure plus de souplesse, et la possibilité de répondre à des demandes de « dépannage » urgents, tout en respectant les normes cantonales en vigueur.

VII. SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE

Durant l'année 2025, le Poste Mobile de la Gendarmerie a été présent 4 fois sur notre territoire communal.

Collaboration avec le Poste de Gendarmerie d'Echallens

Les actions de prévention et de sécurité routière se sont poursuivies en 2025 en collaboration avec la gendarmerie d'Echallens et les autorités compétentes.

Renforcement de la présence aux abords du collège

Comme chaque année, une attention particulière a été portée aux abords du collège. Une demande spécifique a été adressée à l'ensemble du personnel communal afin de renforcer leur présence sur ces secteurs, en particulier lors de la rentrée scolaire.

Communication à destination de la population

En complément des mesures de terrain, une communication ciblée a été adressée à la population afin de rappeler les bonnes pratiques en matière de sécurité routière. Un accent particulier a été mis l'utilisation des véhicules pour accompagner les enfants à l'école, dans le but de limiter les situations à risque aux abords du collège.

Association vaudoise de sécurité et de signalisation des services publics (AVSSP)

La collaboration avec l'AVSSP s'est poursuivie de manière régulière. La Municipalité a notamment pris part à la 12^{ème} assemblée générale qui s'est tenue le 5 mars 2025 à Echallens.

Mise à jour du règlement de police et de stationnement

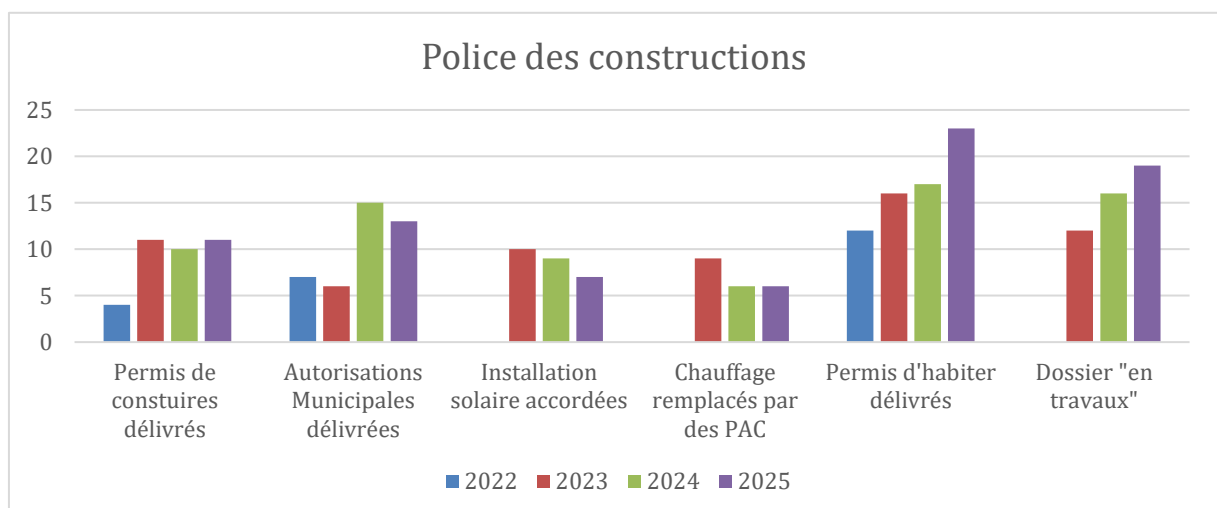
Le règlement général de police (RGP), datant de 1992, a été entièrement révisé et adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 6 octobre 2025. Il est entré en vigueur le 1^{er} mars 2026. Dans le prolongement de cette démarche, le règlement de stationnement, de compétence municipale, a également été actualisé, avec une entrée en vigueur au 1^{er} avril 2026.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Durant l'année 2025, des visites avec l'ECA et la Commission d'estimation fiscale ont été effectuées. De plus, des séances ont été organisées pour des consultations d'avant-projets, mais aussi pour le suivi des dossiers en cours et le traitement d'oppositions, en collaboration avec la commission de salubrité ainsi qu'avec le STI.

Le service a délivré 11 permis de construire, 13 autorisations municipales, 7 installations solaires accordées, 6 chauffages existants remplacés par des pompes à chaleur, 23 permis d'habiter/utiliser et 19 dossiers en travaux à fin 2025.

Comparatif 2022 – 2025 :



SERVICE DE LA POPULATION

La population au 31 décembre 2025 est de 1'113 habitants (suisse et étrangers, sans résidences secondaires).

Ci-dessous un tableau montrant l'évolution de notre population entre 2012 et 2023.

2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
1'099	1062	1057	1051	1048	1034	1027	998	958	940	940	915

8 personnes sont en résidence secondaire au 31 décembre 2025 contre 8 en 2024.

ANNIVERSAIRE

- Nous avons fêté 1 nonagénaire en 2025.
- Le doyen de la Commune est né le 25 mai 1929.

NAISSANCE – MAJORITÉ – DÉCÈS

- 10 naissances (8 en 2024).
- 10 jeunes nés en 2007 ont atteint leur majorité (15 en 2024).
- 7 décès (5 en 2024).

CHIENS

- **86** chiens sont recensés dans la Commune au 31 décembre 2025 (90 en 2024)

DIVERS

Le Contrôle des habitants a effectué **27** demandes de cartes d'identité (19 en 2024) et 727 mutations (542 en 2024). Les mutations concernent les arrivées, départs, changements d'adresse, renouvellements des permis de séjour, etc.

DÉFENSE INCENDIE ET PCI**DEFENSE INCENDIE**

En 2025, la collaboration avec le SDIS Région Venoge s'est poursuivie de manière régulière.

Coordination et participation

La Municipalité a pris part aux assemblées ainsi qu'aux différentes séances de coordination.

Contrôle des infrastructures

Une inspection de conformité des bornes hydrantes les plus anciennes a été réalisée, en collaboration avec les services techniques communaux.

PCI

L'Association intercommunale pour l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du Gros-de-Vaud regroupe 36 communes. En 2025, la Municipalité a pris part aux deux assemblées générales. A la suite du décès de M. Gérald Chambon en 2023, la gouvernance a évolué avec l'arrivée de Mme Valérie Codina Cervellin à la présidence du Comité de direction.

Travaux en collaboration avec l'ORPC

Les travaux de démantèlement d'éléments liés à l'ancienne infrastructure du terrain de football ont été effectués en avril.

VIII. AFFAIRES SOCIALES

SENIORS

Le 23 janvier, les Municipalités de Daillens et de Penthaz se sont réunies afin de préparer le « papet des aînés », une manifestation qui rencontre chaque année un vif succès.

Les « Tables au bistrot » se sont tenues à sept reprises, réunissant en moyenne 11 convives âgés de 65 ans et plus autour d'un repas servi à l'Auberge de la Balance. La Commune participe à hauteur de CHF 15.- par personne, couvrant une partie du repas, du café et du vin. Une bénévole de Pro Senectute est également présente lors de chaque rencontre.

Les communes de Daillens, Penthaz et Penthalaz ont par ailleurs organisé conjointement, en collaboration avec Pro Senectute, trois conférences sur les thèmes suivants :

- « Quand, comment et pourquoi établir des directives anticipées » ;
- « Nourrissez votre cerveau, il vous le rendra » ;
- « Escroqueries : comment s'en prémunir ».

Une permanence numérique, destinée à accompagner les participants dans l'utilisation de leur smartphone, a également été proposée.

Le 1er octobre, une sortie en car dans la campagne fribourgeoise, comprenant la visite du Musée suisse du vitrail à Romont ainsi qu'un repas de la Bénichon, a été organisée pour les aînés de Daillens. 22 personnes âgées de 65 ans et plus, accompagnées d'une municipale, ont pris part à cette journée, partiellement subventionnée par la Commune.

Enfin, la subvention destinée à couvrir une partie des frais dentaires des personnes de 65 ans et plus a été accordée à 17 bénéficiaires (contre 23 en 2024).

VIII SERVICES INDUSTRIELS

SERVICE DES EAUX

Le fait marquant de cette année, pour notre réseau d'eau potable, restera une alerte à la pollution survenue le vendredi 10 octobre. Des analyses d'échantillons prélevés à nos sources de la Molombaz montraient une présence d'hydrocarbures. Immédiatement, la Municipalité a interdit la consommation de notre eau, une cellule de crise a été mise en place et toutes les forces disponibles ont été mobilisées. De l'eau en bouteilles a été offerte à la population immédiatement, avec le soutien des commerces locaux, alors que les agriculteurs ont pu s'approvisionner à Penthaz et Penthalaz pour abreuver le bétail. En parallèle, nos employés ont purgé l'entier du réseau afin de le nettoyer et de pouvoir utiliser l'eau provenant de la nappe phréatique des Graveys. Enfin, les analyses des jours suivants ont permis la reprise de l'exploitation de notre réseau.

Pour le reste, nous avons poursuivi en 2025 le développement du projet de filtration pour les sources de la Molombaz / réservoir de Montjoux, en collaboration avec les communes de Penthalaz et Bussigny. Ce projet, désormais abouti, sera enfin présenté au Conseil communal en 2026.

La réfection du réservoir du Cuélet reste d'actualité, ainsi que la connexion de notre réseau à celui de la Ville de Lausanne, par une conduite reliant notre réservoir de Montjoux à la commune de Bournens. D'autres éléments de notre réseau sont aussi à l'étude : la rénovation partielle de la station de pompage des Graveys, la construction d'une conduite reliant les Arneys aux Graveys, ainsi que l'implantation d'une nouvelle borne hydrante au Moulin de Bettens.

L'objectif de la Municipalité demeure celui de sécuriser l'approvisionnement en eau de l'entier des utilisateurs de la Commune, aussi bien dans sa qualité que dans sa quantité.

En 2025, le prix de l'eau n'a pas évolué, et est maintenu à CHF 1.-/m³.

IX. CONCLUSIONS

En conclusion et vu ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes:

Le Conseil Communal de Dail lens

- vu le préavis municipal
- entendu le rapport de la commission chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e

- 1) De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025.

Adopté par la Municipalité en séance du 18 mai 2026.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic ad interim



F. Burnand

La Secrétaire



L. Bastide



Délégué municipal : L'entier de la Municipalité